46e Année - N° 3372. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 16 Juin 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

POLITIQUE EXTERIEURE

A la Conférence du Désarmement

Au moment même où l'on pouvait craindre de voir la Conférence du désarmement aboutir à un échec définitif, un accord est intervenu entre la France, l'Angleterre et l'Amérique sur le texte, légèrement amendé, du projet de résolution français. Et, vendredi, la Commission générale, à l'unanimité moins deux abstentions, adoptait à son tour ce projet de résolution.

Evènement d'une importance capitale non seulement pour l'avenir de la Conférence, aujourd'hui dégagée de l'impasse où elle semblait immobilisée, mais aussi pour la cause de la paix. Il marque le triomphe de la seule thèse capable de sauvegarder l'ordre européen en subordonnant la réduction des armements à des garanties de sécurité, la thèse que la France n'a jamais cessé de défendre.

C'est un succès personnel pour notre Ministre des Affaires Etrangères, M. Louis Barthou. Car ce ressaisissement de la Conférence, son orientation vers des solutions de bon sens et de loyauté, on le doit au magistral discours, courageux et direct, prononcé par le représentant de la France dès la reprise des travaux de Genève et au projet de résolution déposé par lui, en réponse à l'intervention de M. Henderson.

Le texte de l'accord intervenu, c'est-à-dire le projet de résolution français amendé, comporte les dispositions suivantes :

Le bureau de la Conférence est invité à rechercher, en vue de l'acceptation générale d'une convention de désarmement, une solution des problèmes restant en suspens.

La Commission générale décide de nommer un comité spécial chargé de poursuivre telles études préliminaires qu'elle jugera appropriées afin de faciliter la conclusion d'accords analogues aux accords régionaux de sécurité qui ont été conclus, depuis un an, en Europe et dont les rapports avec la convention générale seront déterminés.

Un second comité va être chargé d'étudier la question des garanties d'exécution et de reprendre les travaux relatifs au contrôle.

D'autre part le comité aérien devra reprendre l'étude du problème des forces aériennes et, dès maintenant, un certain nombre de conclusions sont enregistrées :

1°. — Toute attaque aérienne contre les populations civiles sera prohibée de manière absolue ;

2° — Les parties contractantes s'engageront à abolir entre elles tous bombardements aériens. Pour rendre effective l'observation de cette interdiction, l'aéronautique militaire fera l'objet d'une limitation numérique et de restriction des caractéristiques des aéronefs et l'aéronautique civile sera soumise à une règlementation, à une publicité intégrale et à un contrôle international.

Enfin le Comité de la Conférence reprendra dans le plus bref délai l'étude du contrôle de la fabrication et du commerce des armes.

Cet ensemble de dispositions est exactement celui qui constituait le plan de travail proposé par M. Louis Barthou. Au texte même du représentant de la France s'ajoute un paragraphe relatif au retour éventuel de l'Allemagne à la Conférence. Mais M. Louis Barthou avait, on s'en souvient, au cours du commentaire qu'il avait fait de son projet, formulé longuement et clairement le vœu de voir l'Allemagne reprendre sa place à Genève, vœu qu'il avait déjà exprimé dans la note du 17 avril avec l'Angleterre.

Dans son esprit et dans sa lettre, c'est donc bien le projet français qui fait aujourd'hui l'objet d'un accord presque unanime des membres de la Conférence.

Le bon sens a fini par l'emporter. La Conférence du désarmement en arrive enfin à une juste conception de sa tâche qui, conformément au pacte de la S. D. N., est de réduire les armements dans le cadre de la sécurité organisée, c'est-à-dire d'organiser la sécurité d'abord et de ne réduire les armements que lorsque la sécurité européenne aura été sérieusement, réellement garantie.

C'est la thèse que le Président Herriot formulait il y a dix ans : « Arbitrage, sécurité, désarmement ». C'est la thèse que tous les représentants de la France ont soutenu depuis et que la politique hitlérienne justifie hélas, chaque jour davantage.

Nous avons dit que l'accord s'était réalisé, à la Commission Générale, à l'unanimité moins deux abstentions. Il convient de noter que les deux nations qui se sont abstenues sont l'Italie et la Hongrie.

E. N.

LA REFORME ELECTORALE

La Commission du suffrage universel a voté, par 19 voix contre 2 et 5 abstentions, une proposition tendant à réduire de 125 environ le nombre des députés. Elle s'est également prononcée pour une diminution corrélative du nombre des sénateurs et, par 13 voix contre 11, elle s'est déclarée favorable au scrutin uninominal.

Pour Paul Arène

Laissant les rayons indiscrets dégrafer le corsage des roses à nos fenêtres et les passereaux pépier leurs ritournelles au soleil, j'ai pris mon dossier Paul Arène.

Des articles, des coupures précieuses, des portraits, des charges, des notes, des souvenirs et des lettres dont celles de tant de disparus déjà : Mistral, Clovis Hugues, Maurice Faure, Pierre Devoluy, Tardieu, Gaston Beinet et d'autres, tous maintenant glorieux en l'Empirée.

Car les plus hautes et resplendissantes places, là-haut, sont réservées aux poètes. On assure qu'à l'arrivée de chacun disparait un archange qui lui cède son siège pour l'éternité.

On m'a conté qu'à la radieuse entrée de Paul Arène, le paradis s'emplit de cigales d'or, que les célestes harpes jusqu'alors menées par le roi David, se turent et que depuis, la chanson des amies de Jean-des-Figues accompagne auprès de Dieu, la prière des mortels.

Il n'y a point de cigale en région parisienne. Les sots merles du Luxembourg et la nostalgie surtout eurent tôt fait d'anéantir celles que Paul Arène apporta des bords de Durance.

Pas plus que Blanquet, ces « cantarello » ne voulurent se complaire dans la grisaille parisienne.

Nous n'en entendrons point, le premier juillet à Sceaux, au couronnement des Félibres, malgré l'importance de la cérémonie, cette année. On inaugure, en effet, le nouveau jardinet ou mieux le panthéon méridional. Celui d'hier, devenu trop exigu, subit par surcroît les exigences de la route qui va toujours s'élargissant et s'enlaidissant pour enseigner les déchéances d'une fausse civilisation.

En marge du magnifique parc de Sceaux, seul Florian tout près de l'Eglise, les grands amoureux de la Provence se rangent plus à l'aise, sous les arbres et par dessus les fleurs.

A côté de Mistral qui préside, notre Paul Arène continue de « pantaia sa vido », je l'écoute chaque fois redire cette fin de sa chanson de Pierrot :

En fait de perles, j'aime mieux
Boire une larme de ma belle
Dans un grand verre de vin vieux

puis se reprendre aussitôt et déclarer qu'il boit des rires, car on ne saurait trouver un pleur, serait-il perle d'une belle dans « Lou vin de Sisteroun » pas plus qu'on ne découvrirait tristesse en la « Cigalière ».

C'est à Paul Arène, on semble l'avoir oublié, que l'on doit d'avoir découvert la tombe de Florian et, institué par là, le pèlerinage Scéen, le poétique enclos des meilleurs de chez nous, auréolé, au voisinage de Paris.

Mon regretté ami Maurice Faure, fondateur et âme du Félibrige en la capitale, va nous l'apprendre : C'était au soir d'une fête à Chatenay, ce village où l'on pense que Voltaire vint au monde ; on avait hommagé le philosophe de Ferney. « Quelques bons Cigaliers, dont j'étais » écrit Maurice Faure dans : *Pour la Terre Natale*, n'oublièrent pas Florianet. La nuit venue, à travers les frondaisons qui cachaient sa tombe délaissée, ils se firent un passage, guidés par Paul Arène, et là, auprès du buste qu'avait jadis inauguré Népomucène Lemercier, ils murmurèrent la chanson languedocienne d'Estelle, accrochèrent aux branches des arbres des lanternes vénitiennes et proclamèrent d'une voix unanime, Florian ancêtre des Cigaliers et précurseur des Félibres de Paris.

« Depuis lors, quand les jardins de Sceaux s'embellisent de roses, des centaines de méridionaux vont couronner le front souriant de l'auteur d'*Estelle*, fraternisent au nom de la poésie conciliatrice et consolatrice. »

Le pèlerinage n'a plus, hélas, sa ferveur, ni sa beauté d'avant la guerre ; peut-être, après les quelques ainés qui le préparent et l'animent, cette cérémonie ne sera-t-elle qu'un souvenir. Je suis probablement le seul, à me rendre plusieurs fois l'an à Sceaux et depuis longtemps, pour saluer les bustes et converser avec eux. Paul Arène me dit : « Aucune chose ne m'intéresse si je n'y retrouve le fil d'or qui la rattache au passé, je vous laisse à penser si nous en « débanons » des fils d'or pour en tresser la solide corde qui si délicieusement nous attache à Canteperdrix ».

Renvoyons à plus tard la suite de ce babillage et arrivons au fait.

Donc, Dimanche premier Juillet, fifres et tambourins sonnant en vain l'apppel aux cigales, les derniers cigaliers se grouperont aux jardinet de Sceaux, devant Mistral, Paul Arène, Aubanel, Mariéton, Sextius Michel, Clovis Hugues, Deluns Montaud et bien entendu, Florian. On tressera des guirlandes aux socles ; on jettera des rimes aux bronzes et on mêlera des poignées de terres de diverses régions de l'empire méridional à la terre du panthéon de Sceaux.

Il conviendrait que le monument de Paul Arène soit des mieux ornés et que la terre de Sisteron tombe dans le petit parterre où il se dresse.

Des fleurs et quelques poignées de notre sol. Qui donc nous permettra cette bien simple et émouvante glorification. Et pourquoi ne nous enverrait-on pas aussi quelques cigales que nous placerions près de leur grand ami, libres après l'avoir révérencé, de reprendre leur vol vers le Rocher de la Baume et le Mollard.

Nous avons exposé cette suggestion au dévoué président du syndicat d'Initiative. Aux Sisteronnais, à ceux qui tiennent orgueil de notre illustre compatriote de répondre.

Nous tacherons de dignement les représenter et de valoir des bravos à Sisteron.

Emile ROUX-PARASSAC

La France Mutualiste

Aux Adhérents à la Mutuelle Retraite

DES BASSES-ALPES

Certains journaux ont publié il y a une quinzaine de jours un article où il est fait état de l'ordre du jour d'une section parisienne de la Retraite Mutualiste, société affiliée à la Caisse Autonome de la France Mutualiste.

Nous voulons dire à ce sujet, la surprise indignée d'un très grand nombre d'anciens combattants adhérents de la France Mutualiste devant la publicité accordée à ce simple ordre du jour d'un groupement restreint et de formation toute récente et l'accueil réservé à des affirmations dont le caractère tendancieux ressort des chiffres mêmes ainsi avancés.

Cette surprise est d'autant plus grande qu'elle résulte de la comparaison entre le sort étonnant fait à l'attitude de 800 cotisants et le silence total, par exemple, sur celle toute différente des cent mille adhérents de la France Mutualiste appartenant à l'Union Fédérale des Associations de Combattants, lors du Congrès tenu par celle-ci à Vichy du 22 au 25 Mai dernier. Les délégués de ces cent mille cotisants de la France Mutualiste, après avoir discuté longuement et en toute clarté les mêmes questions, y ont apporté des conclusions absolument contraires à l'esprit et à la lettre de la motion d'une section récemment née dans le XVe arrondissement de Paris.

D'autre part, à une énorme majorité, le même Congrès de l'Union Fédérale réélisait comme membre du Conseil d'Administration de cette grande association, qui compte près de deux millions de membres, notre camarade Paul Brousmiche et élisait

© VILLE DE SISTERON

aux mêmes fonctions, nos camarades Paul Boe et Georges Devos. Or, tous les trois sont respectivement Vice-Président, Président et Secrétaire Général Adjoint du Conseil seil d'Administration de la France Mutualiste. Pareille marque de confiance, non seulement de la part des combattants mutualistes de l'Union Fédérale, mais de tous leurs autres camarades, a une autre signification que la manifestation de défiance à l'égard du Conseil d'Administration actuel de la France Mutualiste d'un petit nombre de ses adhérents empressés à la publier.

Les anciens combattants adhérents de la France Mutualiste sont, en outre, assez avertis à ce jour, pour penpser que si le Conseil d'Administration actuel de la France Mutualiste n'a pas livré publiquement des renseignements plus précis, c'est pour des raisons de prudence dont il convient de la louer et non de le critiquer. C'est aussi pour des raisons relevant d'une probité morale à laquelle il faut apporter plus d'hommages que de soupçons.

La chose est incontestable en effet ; pour ne pas nuire aux poursuites judiciaires en cours, la plus grande discrétion sur les faits motivant les plaintes soumises à l'Instruction devait être observée jusqu'à l'inculpation des coupables. Il n'est pas moins indiscutable que le Conseil d'Administration de la France Mutualiste aurait fait preuve de la plus grande légèreté s'il avait donné des évaluations de son domaine immobilier avant la fin des expertises en cours. Les difficultés de pareilles opérations seront suffisamment soulignées en rappelant qu'elles sont poursuivies par quatre experts auprès du Tribunal Civil de la Seine, dont trois sont Chefs de Service au Crédit Foncier.

Les anciens combattants adhérents de la France Mutualiste estiment également des plus regrettables, non seulement d'avoir à constater la persistance de certains d'entre eux — qu'ils veulent supposer malgré tout mal informés — dans une confusion inadmissible entre des faits de gestion et des délits caractéristiques, justiciables des seuls Tribunaux mais de voir cette confusion prolongée par la presse.

Au surplus, la meilleure réponse vient du Gouvernement lui-même, sous la forme d'un hommage tangible à l'œuvre entreprise par la France Mutualiste en vue de son complet rétablissement puisqu'il vient de mettre à sa disposition la somme de 7.848.440 francs, montant de la subvention complémentaire dont le montant était réservé depuis 1932.

Les combattants mutualistes protestent donc avec énergie contre l'ouverture, devant le grand public, d'un tel débat essentiellement nuisible à la confiance, élément primordial du redressement de la France Mutualiste — et, à plus forte raison d'y voir verser des chiffres astronomiques sans aucune preuve à l'appui, et dont l'ordre de grandeur est destiné, semble-t-il, à jeter le trouble et même la panique dans les esprits. Les bénéficiaires incontestables de manœuvres aussi maladroites ne sauraient être que les inculpés aujourd'hui déférés à la Justice.

Les combattants adhérents à la France Mutualiste vous signalent le danger véritable couru par chacun d'eux, à l'encontre même du désir de servir leurs intérêts.

Ils s'étonnent de la publicité donnée à des réunions de minime importance par certains journaux qui n'ont pas publié une seule ligne sur les décisions prises au Congrès de Vichy par les représentants de 100.000 mutualistes. Ils sont fondés à croire qu'il s'agit là d'une campagne de presse inspirée par l'entourage des ex-administrateurs inculpés ou par les puissances occultes qui auraient intérêt à jeter la panique parmi les adhérents de la F. M.

A LA CITADELLE

La Poësie d' " Athalie "

La pièce naît de massacres successifs et se termine dans le sang. Et l'on me dira : « Ce n'est après tout qu'un mélodrame pour le Grand-Guignol ».

Si cette histoire était moins ancienne, si elle se passait dans un pays moins éloigné, et si, enfin, elle n'avait pas été écrite en vers raciniens, cette réflexion serait juste. Mais « Athalie » a pour elle la distance dans le temps et dans l'espace et elle est écrite en un style magnifique.

Athalie vivait il y a vingt-huit siècles, au temps des prophètes. C'est une physionomie fulgurante du début de l'Ancien Testament. Elle nous semble ressusciter de la nuit des temps évanouis.

La pièce se déroule dans cette Palestine biblique où, malgré l'avion, nous n'allons pas tous les jours, et qui garde pour ceux qui, enfants, ont étudié leur catéchisme, une atmosphère colorée et paisible d'images évangéliques : des collines couvertes d'oliviers où passent des vieillards barbus appuyés sur leur bâton, et des pleines d'or où des moissonneuses brunes portent la cruche de grès sur leurs épaules de bronze.

Et maintenant Racine emploie le meilleur de son génie à écrire cette aventure. Il ne dit pas, tel un quelconque auteur de mélo :

« J'ai vu arriver un enfant vêtu d'une robe, comme en ont les prêtres... »

Mais :

Dans ce désordre à mes yeux se présente
Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante
Tel qu'on voit des Hébreux les prêtres revêtus.

Il ne dit pas :

« Ce n'est pas cette reine énergique et sans scrupules qui avait raison de ses ennemis... »

Mais :

Ami, depuis deux jours je ne la connais plus.
Ce n'est plus cette reine éclairée, intrépide,
Elevée au-dessus de son sexe timide,
Qui d'abord accablait nos ennemis surpris,
Et d'un instant perdu connaissait tout le prix.

Il n'écrit pas non plus :

« J'irai cacher Joas dans le désert, comme fit David... »

Mais :

J'irai dans le désert, où jadis en pleurant,
Et cherchant comme nous son salut dans la fuite,
David d'un fils rebelle évita la poursuite.

Nous n'entendons pas ceci :

« Vous pleurez, princesse ! Est-ce que je dois mourir pour satisfaire Dieu ? »

Mais :

Princesse, vous pleurez ! Quelle pitié vous touche ?
Est-ce qu'en holocauste aujourd'hui présenté,
Je dois, comme autrefois la fille de Jephté,
Du seigneur par ma mort apaiser la colère ?

Nous n'écoutons pas :

« Ma mère, hésitante entre le prince et l'autel, fait pitié ».

Mais :

Ma mère, auprès du Roi, dans un trouble mortel,
L'œil tantôt sur ce prince et tantôt vers l'autel,
Muette, et succombant sous le poids des alarmes,
Aux yeux les plus cruels arracherait des larmes.

Poësie de temps recouverte maintenant d'une épaisse poussière, poësie d'un pays de légende mystique, poësie de vers, de lumière et d'harmonie :

voilà la poësie d' « Athalie ».

Georges GEMINARD.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Société du Sou des Ecoles Laïques. — Dimanche 17 Juin 1934, à 15 heures, au Théâtre de la Citadelle, grande fête enfantine organisée par le « Sou des Ecoles laïques » sous le patronnage de la Municipalité et avec le concours de la Musique des « Touristes des Alpes » et des Jeunes Filles de l'Ecole Primaire Supérieure.

PROGRAMME

Ouverture de la fête par la Musique des « Touristes des Alpes » ;

De 15 à 16 heures : jeux divers pour garçons et filles.

A 16 heures : Musique, chœurs par les enfants des écoles primaires.

A 16 h. 30 : Goûter sur l'herbe pour tous les enfants.

A 17 heures : brillant feu d'artifice japonais de la maison Euggiéri, tiré par les Maîtres Artificiers Pedrobuès et Giraud J., brevetés des écoles de Picotalènn et Bramafan.

Musique : Chœurs par les Pupilles des Touristes des Alpes.

A 18 heures : Divertissement par les Elèves de l'E.P.S. (danses rythmées, chœurs, etc...)

A 18 h. 30 : Distribution des prix. Grande Tombola gratuite pour tous les enfants (nombreux lots).

A 19 heures : Musique (Farandole finale).

***

Dons reçus — 4e Liste. — M. E. Miletto, 25 frs ; Ed. Marin, 5 frs ; Mme Massot-Devèze, 10 frs ; Mlle Rose, P.T.T., 10 frs ; Maison Segond (Izard représentant), 2 bouteilles Sirop ; Mme Reymond, 1 boite perles, 2 bébés articulés ; « Le Journal », 1 stylomine ; Sté Nestlé, 100 échantillons Nescao ; Chocolat Menier, 100 échantillons fourrés, 50 bonnets papier par la Sté Commerciale d'Alimentation ; M. Rullan J. (taxis), 1 Bouteille Champagne ; Mme Vve André, 2 ceintures, 1 petit Pull-Over enfant, 2 bérets ; M. Lieutier Pascal, 1 Almanach Vermot.

Le problème de la circulation. Ce n'est point un secret de dire que en période d'hiver comme en période d'été le charroi devient de plus en plus conséquent dans notre région comme dans notre petite ville et, parler du problème de la circulation, c'est vouloir s'attaquer à une question très ardue que nous ne nous chargeons pas de résoudre, parce que les avis sont partagés dans le public dont une moitié (les commerçants) est hostile à la création d'une voie de dégagement qu'elle soit à Bourg-Reynaud ou par percement d'un tunnel partant de la place du Tivoli pour aboutir au pont de Buèch, tandis que l'autre moitié (l'élément agricole) est indifférent à la question.

Le gros charroi qui circule jour et nuit de la porte du Dauphiné à la rue de Provence, outre les embouteillages quotidiens qu'il occasionne, mène un train d'enfer et provoque une trépidation continuelle dans les immeubles qui longent toute cette partie de rue. On dirait qu'ils sont soumis à une secousse sismique sans fin.

On nous dit que l'administration des Ponts et Chaussées, devant pareil état de choses envisageait très sérieusement la création d'une nouvelle route par Bourg-Reynaud.

Le commerce local qui se tient principalement de la rue Saunerie à la Poste consentirait peut-être à la création de cette deuxième route si on lui donnait l'assurance ferme qu'elle serait très spécialement réservée aux transports qui comprend les gros camions avec remorque chargés de billons de bois, de vins, de foins et d'autres ingrédients.

Ces transports s'arrêtent très rarement dans notre ville qu'ils traversent d'un trait ; mais par contre il faut donner aux Commerçants l'assurance que les voitures particulières, celles de tourisme et les cars-courriers seront dirigés sur la ville, leur arrêt leur permettra de déverser leurs voyageurs qui presque toujours en la visitant se livrent à des achats dans les magasins.

Comme on le voit, cette grave question a son pour et son contre ; c'est un épineux problème qui ouvre de grandes controverses parmi le public.

Et cependant !...

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen. — Madame Duchêne de la « Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté » fera une conférence le lundi 25 juin à Sisteron sur « les périls de la guerre aéro-chimique pour la population civile »

La ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté se fonda en mai 1915 sur l'initiative de quelques femmes généreuses, appartenant à quatorze nations differentes. Leur congrès réuni à La Haye chercha les moyens pratiques d'abréger la guerre et d'en prévenir le retour.

Leurs efforts furent vains. Cet échec n'a rien d'étonnant ; lorsqu'on sait que les propositions de paix séparée de l'Autriche furent repoussés, l'échec d'un petit groupe de femmes n'a rien qui puisse surprendre. Toutefois, elles sauvèrent l'honneur des femmes dont l'inertie et la résignation devant la guerre ont quelque chose... mettons d'étonnant.

Les habitants de Sisteron viendront nombreux à cette conférence remercier par leur présence le dévouement d'une femme qui, sans crainte de la fatigue, fait le tour de la France pour nous donner, grâce à une forte documentation et à une belle éloquence, la haine de la guerre.

A l'Officiel. — L'office notarial de Volonne (B.-A.) dont M. Liautaud était titulaire, est supprimé ; l'office d'huissier du Tribunal de 1re Instance de Sisteron dont feu M. Plauche était titulaire, est supprimé.

Tombola. — Le tirage de la tombola du syndicat de la Presse quotidienne de Marseille est irrévocablement fixé au début de Juillet.

L'émission des billets sera arrêtée fin juin, les personnes désireuses de participer à cette tombola qui comporte de nombreux et importants lots peuvent se procurer des billets au prix de 2 francs à la Librairie Lieutier, 25, rue Droite, Sisteron.

Hâtez-vous, il n'en restera bientôt plus.

Nécrologie. — La semaine dernière ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les obsèques de Monsieur Joseph Bernard, Marchand de chevaux à Sisteron, décédé brusquement après une courte et cruelle maladie. Monsieur Joseph Bernard qui était avantageusement connu dans notre région où il exerçait son commerce depuis de longues années, jouissait de l'estime et de la sympathie générale, et il a été beaucoup regretté.

En cette triste circonstance, nous adressons à Madame Veuve Bernard et à ses enfants, nos bien sincères condoléances.

AVIS. — M. BAROUX a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la Foire du 18 Juin, il se tiendra comme de coutume à la disposition des personnes qui voudront bien s'adresser à lui pour tous travaux photographiques.

M. BAROUX sera visible à la maison Clergue, 3, rue Droite Sisteron 2e étage.

Croix Rouge Française. — *Journée Nationale du 24 Juin*

Nous rapppelons que la Croix-Rouge Française organise le 24 Juin prochain, une grande Journée Nationale de vente d'insignes sur la voie publique.

Tout le monde connait les services que la Croix-Rouge Française rend au Pays. Les anciens combattants ne les ont pas oubliés et ceux qui, aujourd'hui, reçoivent des soins dans ses nombreux établissements de bienfaisance, sont là pour en témoigner.

Afin de pouvoir maintenir et même améliorer les trois mille œuvres dépendant de la Croix-Rouge Française, il faut que celle-ci puisse se procurer, au cours de la Journée Nationale, les sommes importantes qui lui font défaut.

Des insignes représentant l'emblème bien connu de la Croix-Rouge seront vendus le 24 Juin. Nous sommes persuadés qu'ils obtiendront le plus grand succès et nous espérons que chacun voudra contribuer, pour sa part, à la réussite de cette grande Manifestation Nationale.

Conseil de Révision. — Le Conseil de révision des Basses-Alpes, siégé mercredi soir à la mairie de présidé par M. Amade, préfet, a Sisteron. Sur 23 conscrits de la commune qui ont été examinés, 18 ont été déclarés bon service armé, 3 ont été renvoyés à la séance de cloture, le 5 Juillet prochain à Digne, 1 a été exempté et 1 ajourné.

Chiens. — Les propriétaires de chiens qui n'ont pas encore réclamé à la Mairie la médaille pour l'année 1934 sont invités à la retirer sans délai s'ils veulent s'éviter les ennuis d'une contravention et le paiement des doubles droits.

Foire. — Après demain lundi, se tiendra dans notre ville la foire dite de Saint-Barnabé.

Pêche. — La Pêche à toutes espèces de poissons sera ouverte le dimanche 17 Juin au lever du soleil.

APPAT DES AS
AS DES APPATS **RADIA**
RADIOACTIF

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI

DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES du Monde entier

CLAUDIE DOMPTEUSE
Comédie-Comique

POULE et POUSSIN
dessin animé

Marcelle CHANTAL — Charles VANEL
Gabriel GABRIO dans...

Au nom de la Loi

Ce trio de vedettes fait de ce beau film un pur chef d'œuvre. 2 heures d'émotion.

La semaine prochaine :

— LA MEILLEURE CLIENTE —

VOLONNE

Suppression d'étude de notaire. — Par décret de M. le Président de la République française, en date du 6 juin courant, rendu sur la proposition de M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, l'office notarial de Volonne a été supprimé.

Ce décret a désigné Me Guillaume Buès, notaire à Sisteron, pour assurer la garde des minutes de cette étude qui disparait et dont Me Lieutaud, fils, a été le dernier titulaire.

Les minutes ainsi transmises à Me Buès, comprennent, outre celles de l'ancienne étude de Me Lieutaud, père, celles de l'étude y rattachée de feu Me Bérenguier, notaire à Aubignosc.

L'UNION

Le « **BELFLOR UNION** » notre nouvelle qualité en tablettes est vraiment un chocolat de

— **Grande Marque** —

VOUS ETES GOURMET ?...

Votre moteur aussi...

Il aime la bonne huile

Spido BR

l'huile de sécurité

pour autos et motos

© VILLE DE SISTERON

Etat - Civil

du 8 au 15 Juin

NAISSANCES

Yves Jean Allions, rue de la Coste.

PUBLICATION DE MARIAGES

MARIAGES

DÉCÉS

Néant.

REMERCIEMENTS

Madame Vve Joseph BERNARD ;
Mademoiselle Renée BERNARD ;
Messieurs Louis et Roger BERNARD et toute leur famille profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

Monsieur Joseph BERNARD

Marchand de chevaux à Sisteron

adressent à leurs parents, amis et connaissances leurs bien sincères remerciements et les informent que la messe de sortie de deuil sera célébrée le Mardi 19 Juin, à 10 heures, en l'Eglise Cathédrale de Sisteron.

1500 fr. de fixe par mois

et fort. remises à bons vendeurs ay. relations dans l'industr. auto, l'agric. Situat. assurée par Compagnie pr vente gr. marque huile auto. Fournir auto si nécessaire. Carte vaud. 60.000 fr. dans six mois si actif. Ecr. : Havas n° 0100 Marseille.

on demande

un APPRENTI CUISINIER présenté par ses parents.

S'adresser au TOURING-HOTEL à Sisteron.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON.

vente

de Fonds de Commerce

Première Insertion

Aux termes d'un acte reçu par Me BUES, notaire à SISTERON, le premier Juin mil neuf cent trente quatre, enregistré au Bureau de ladite Ville le onze Juin suivant, Folio 28, Ne 187, Monsieur Marie Emile LATIL et Madame Eloïse Marie-Thérèse BOREL, son épouse limonadiers, domiciliés et demeurant ensemble à MISON, ont vendu à Madame Hortense Marie Françoise BERLAND, épouse de Monsieur Henri AUFEGON, derant à EMBRUN, le

Fonds de Commerce de Café

connu sous le nom de « CAFE DU PEUPLE » qu'ils exploitaient à MISON, Section des Armands, dans un immeuble appartenant à Monsieur PACROS.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à SISTERON, en l'Etude de Me BUES, notaire, où domicile a été élu, dans les dix jours de la deuxième insertion du présent avis.

BUES, Notaire.

ANDRIEUX

Atelier des VARIETES-CINEMA

Répare, Transforme, Echange

Réchauds

FUSILS — MACHINE A COUDRE

à vendre, occasion

LANDAU d'enfant en bon état.

S'adresser au bureau du Journal.

Etude de Me Aimé BERTRAND
Huissier à SISTERON

VENTE

par suite de saisie-exécution

Il sera procédé le DIMANCHE vingt quatre juin mil neuf cent trente quatre, à quatorze heures, dans la cour du Garage DURANCE-AUTO, Avenue de la Gare, à SISTERON, par le ministère de l'Huissier soussigné, à la vente de

1°) — UN CAMION LIBERTY immatriculé 2829 YU ;

2°) — UNE VOITURE automobile torpédo BUICK immatriculée 1127 YU 2.

La vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant,

Il sera perçu pour les frais 15 0/0 en sus du prix d'adjudication. sous peine de folle-enchère.

A. BERTRAND,
Huissier poursuivant.

Comment se soignent nos compatriotes en Amérique

Quand on feuillette un de ces fameux journaux américains de 36 pages et plus, on reste stupéfait de la quantité de remèdes de toutes sortes qui, dans les colonnes de réclame, se disputent la faveur du public en lui promettant monts et merveilles.

Une de nos compatriotes installée dans la banlieue de New-York n'a rependant trouvé la guérison que par l'emploi d'un remède Français.

Voici en effet ce qu'elle écrit en date du 15 Janvier 1933 :

« J'étais atteinte de rhumatismes aigus par tout le corps depuis plusieurs années et désespérais de guérir car je souffrais parfois terriblement.

« J'essayais en vain divers médicaments puis, sur le conseil d'amies je commençais une cure de Tisane des Chartreux de Durbon. Bien que je commençais la cure au plus mau-

vais de l'hiver, je sentis une amélioration croissante dès le premier flacon terminé. Après le deuxième flacon, ne sentant plus de troubles, je décidais d'attendre.

« Or, n'ayant plus ressenti de douleurs depuis plus de 6 mois, je suis forcée de me dire guérie. »

Madame Louise BEAUSOLEIL,
233-10, Bay Avenue Douglaston,
Long Istand New-York.

Ainsi même en Amérique, pays des savants et des institutions scientifiques, des malades, des rhumatisants, après avoir essayé de nombreux médicaments sans résultat, voient leurs souffrances disparaître par l'emploi de la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Ce n'est pas étonnant, car il s'agit d'un remède naturel à base de plantes montagnardes, dont la formule fut mise au point, il y a de longues années, par le Père Guraldus, de l'Abbaye de Durbon.

Quel que soit le degré de civilisation que l'on atteigne, jamais on ne dépassera la nature, jamais on ne fera mieux qu'elle.

Voilà pourquoi, à votre tour, après tant d'autres, vous confierez votre guérison à la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON se vend 14 fr. 80 le flacon de 35 doses dans toutes les pharmacies. Demandez aux Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble, la brochure sur les vertus curatives des plantes.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE, Ancienne Poste
Quatre Coins, SISTERON

Chauffage Central

Sanitaire — Ventilation — Séchoirs
Installations au charbon, gaz, mazout

MASSIN Joseph

Artisan Spécialiste

23, Rue Droite — SISTERON

Entretien — Mise au point
Modification —o— Transformation
— RAMONNAGE —
de Chaudière et de Cheminée

à vendre

AUTOMOBILE PEUGEOT en bon état de marche.

S'adresser au bureau du Journal ou à M. Empouy, receveur des Contributions en retraite, Sisteron.

9, Rue de la Mission

— SISTERON —

Rez-de-Chaussée — Mme MATHIEU

-tailleuse pour dames-

à louer

meublé ou non meublé, pour la saison ou à l'année, logement de maître de la campagne de Beaulieu avec parc, tennis, jardin potager.

S'adresser à Me BUES, notaire.

POUR VENDRE OU ACHETER

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES
VILLAS
PROPRIETES
TERRAINS etc...

dans la Région des Alpes adressez-vous en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES

R. GIRARD

53, Rue Carnot — GAP
R. C. 2028 Téléph. 1.10

Agence Fondée en 1909

COMMERÇANTS !

NÉGOCIANTS !

INDUSTRIELS !

POUR COMBATTRE LA CRISE...

FAITE DE LA PUBLICITE DANS

Sisteron - Journal

Consultez-nous ! !

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi

Téléphone N° 37

Bureaux rattachés
- **SISTERON,** télép 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
- **Aux MEES,** ouvert le Jeudi.
- **BARREME — CASTELLANE — SEYNE**

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

TOUS LES IMPRIMES
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX

sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

Tombola. — Les billets de la Loterie organisée par le Syndicat de la Presse Marseillaise sont en vente à la Librairie Lieutier, Sisteron.

Nombreux et importants lots.

Prix du Billet : 2 francs.

LES ARTICLES DE PÊCHE sont en vente à la Librairie Lieutier 25, Rue Droite, Sisteron.

GRANDE BAISSE DE PRIX sur les cannes en roseau

P. L. M.

Excursions sur la Côte d'Azur par Mer, par Rail et par Route

Visiter la Côte d'Azur en bateau, en chemin de fer et en auto-cars, n'est-ce pas la meilleure façon d'en apprécier toutes les beautés ?

Vous le pouvez à pe ude frais en utilisant, au départ de Marseille ou de Nice, un billet pour voyage circulaire à itinéraire fixe. Vous effectuerez le trajet maritime par le paquebot « Ile de beauté » de la Cie Fraissinet ; quant au parcours terrestre, vous aurez le choix entre le chemin de fer (2e classe) et l'autocar P. L. M.

Des circuits semblables sont organisés entre Toulon et Nice. « L'Ile de Beauté » quitte Marseille et Toulon le samedi, Nice le vendredi.

Vous ne payerez que 125 fr. pour le circuit Nice-Marseille-Nice ou Marseille-Nice-Marseille, 100 fr. pour le circuit Nice-Toulon-Nice ou Toulon-Nice-Toulon.

***

Quelques semaine en Corse

L'ILE DE BEAUTE

Profitez de la douceur des mois de mai et juin pour visiter l'Ile de Beauté.

Pour votre voyage, utilisez au départ des prinicipales gares P. L. M. les billets d'aller et retour ou les billets circulaires valables 45 jours. Ces billets comprennent le parcours maritime et vous permettent d'enregistrer directement vos bagages pour le port ou la gare corse où vous vous rendez.

Pour des indications plus détailveuillez vous renseigner auprès des gares.

A nos Lecteurs

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours
- EMBRUN
- LARAGNE
- SAINT-BONNET
- SISTERON
- BRIANÇON (Ste-Catherine
- VEYNES
- SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires
- GUILESTRE (Lundi)
- SERRES (Samedi)
- LA MOTTE-DU-CAIRE
- LUS-la-CROIX-HAUTE
- L'ARGENTIÈRE
- BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Dépôts de fonds avec intérêts

OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons

Encaissements d'effets de Commerce

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Comptes-Courants Commerciaux

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		*service*	
dép. Gap:	5 h.30		Digne 9 h.
Sisteron	7 h.		Sisteron 10 h.
Digne	8 h.		arr. Gap 11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.		Digne 17 h. 10
			Sisteron 18 h. 15
Digne	14 h.		arr. Gap 20 h. 30

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

LISEZ :

LE PLUS COMPLET
LE PLUS VIVANT

VENDEMIAIRE

Le plus indépendant des Grands Hebdomadaires

Ses Echos Sensationnels
La Page des Anciens Combattants
Ses Contes — Ses Nouvelles
Ses Romans
Ses nombreuses rubriques

— LISEZ —

VENDEMIAIRE

12 pages

Le N° 0,75. Abonnement un an : 25 Francs.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

Etablissement F. JOURDAN
Avenue de la Gare — Sisteron

concessionnaire des automobiles

MATHIS

Achetez une MATHIS
... C'est faire un
bon placement....
.... Pour celà
demandez à faire un
essai de ses
derniers modèles.

Suivez MATHIS . . . prenez de l'avance

MATHIS anticipe toujours sur l'avenir. C'est la raison du succès grandissant qui accueille ses voitures.

MATHIS a, le premier, doté ses voitures de quatre vitesses, dont deux synchronisées.

De la roue libre, qui économise 50.000 tours-moteurs aux 100 kilomètres.

De roues indépendantes.

D'une carrosserie aérodynamique dont la rationnelle et scientifique élégance se traduit par une diminution sensible de carburant.

Une semblable avance technique constitue pour le propriétaire d'une MATHIS un ensemble d'avantages pratiques de premier ordre.

Reprise en compte
de toutes voitures
Ventes à credit
— Echange —
Toutes les voitures
d'occasion disponibles
de suite.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON

Gap	16 h. 30	Briançon	7 h.
Embrun	17 h. 45	L'Argentière	7 h. 30
L'Argentière	18 h. 45	Embrun	8 h. 10
Briançon	19 h.	Gap	9 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h.00	Marseille	7 h. 00	16 h.
Sisteron	7 h. 05	17 h. 00	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Aix	9 h. 20	19 h. 20	Sisteron	10 h. 15	19 h. 15
Marseille	10 h. 15	20 h. 15	Gap	11 h. 15	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Gap	6 h. 15	15 h. 15	Grenoble	7 h.45	15 h. 30
Corps	7 h. 30	16 h. 30	Laffrey	9 h. 00	16 h. 30
Laffrey	9 h. 00	18 h. 00	Corps	10 h. 15	17 h. 45
Grenoble	9 h. 45	19 h. 00	Gap	11 h. 30	19 h. 10

Bureau à Grenoble : 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine.

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	13 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	14 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	18 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	20 h. 00

Ligne n° 5 — GAP - AVIGNON

Départs à Avignon : Porte Saint-Michel.

Gap	8 h. 00	Avignon	14 h. 30
Sisteron	9 h. 00	Apt	15 h. 30
Mallefougasse	9 h. 20	Forcalquier	16 h. 30
Forcalquier	10 h. 15	Mallefougasse	17 h. 30
Apt	11 h. 10	Sisteron	18 h. 00
Avignon	12 h. 15	Gap	19 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

Maladies de la Femme

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies

PRIX : Le facon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 13

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. MILHAVET, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à — — SISTERON — —

17.700 frs

17.700 frs
17.700 frs
17.700 frs

CITROËN

A TRACTION AVANT

VOITURE DE CONCEPTION ENTIÈREMENT NOUVELLE, DE DEUX ANNÉES EN AVANCE SUR TOUTES LES VOITURES EXISTANTES

MOTEUR FLOTTANT A CULBUTEURS — ROUES INDÉPENDANTES — RESSORTS PAR BARRES DE TORSION — FREINS HYDRAULIQUES — CARROSSERIE TOUT ACIER MONOCOQUE INTÉGRALEMENT AÉRODYNAMIQUE

EXPOSITION ET ESSAIS

Se faire inscrire au
Garage AILHAUD & Cie
pour l'arrondissement de Sisteron

Concessionnaire exclusif :
Garage CHARMASSON S. A.
Avenue de Grenoble — GAP

L'Imprimeur-Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON